

« La notion de compétences est polysémique et elle est appréhendée différemment selon les disciplines ». C'est ainsi que pour pourrions proposer un début de consensus avec la définition suivante proposée par Roger-François Gauthier : « la compétence désigne des savoir-faire de nature professionnelle mais aussi en matière de travail intellectuel ». Ainsi l'ensemble des disciplines pourraient se retrouver.

On pourrait dès lors estimer que la compétence est acquise si l'apprenant sait mobiliser ses connaissances et les intégrer en vue de réaliser une activité contextualisée.

Philippe Perrenoud quant - à lui propose la définition suivante : « une compétence permet de faire face à une situation complexe, de construire une réponse adaptée sans la puiser dans un répertoire de réponses pré-programmées ». Cette définition ouvre le champ sur le sens des apprentissages et les adaptations pédagogiques souhaitables pour enseigner des compétences.

Au-delà la compétence, ce sont surtout les critères d'évaluation qui sont déterminants.

Comment déterminer que la compétence est acquise ? Peut-on raisonnablement estimer qu'une compétence est réellement acquise tant on peut constater que nos apprenants peuvent savoir-faire à un instant T et ne plus savoir faire en T+1 ?

Nous allons dans un premier temps enrichir nos repères sémantiques sur les termes capacités, compétences et évaluations pour s'interroger ensuite sur les outils à identifier dans la mise en œuvre de ces évaluations par compétences

1. Repères sémantiques

1.1. La capacité :

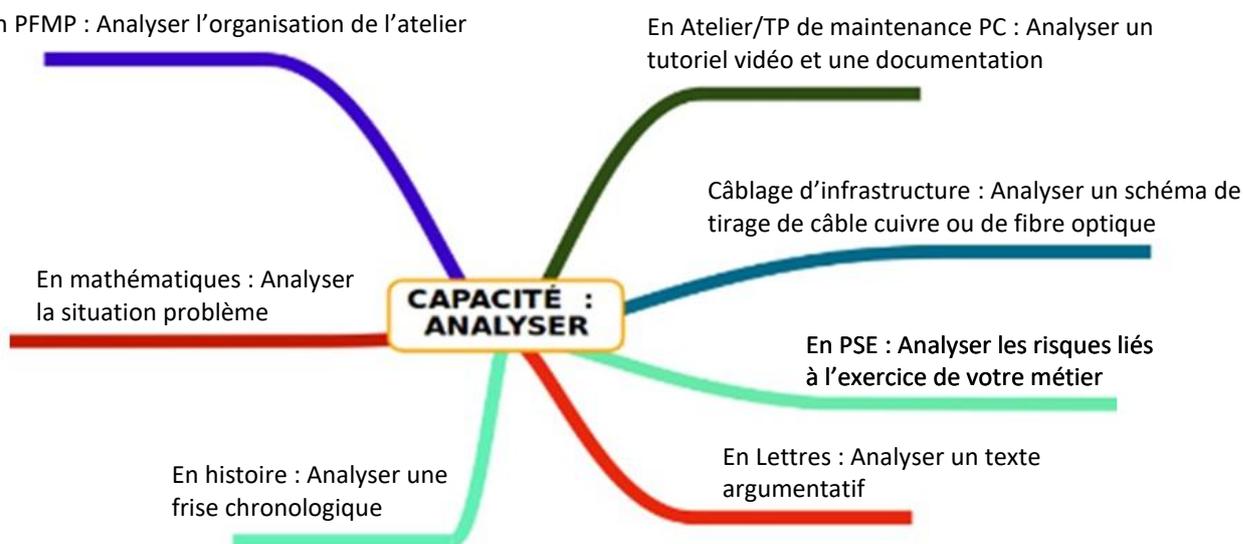
Nos référentiels ont souvent été pensés pour l'élève à l'issue de sa formation.

Ainsi il doit « être capable de ». C'est bien donc une activité que l'apprenant réalise à partir de ses savoirs pluriels : savoir-faire, savoirs et savoir-être. C'est ainsi que les capacités peuvent être transversales.

La mise en place de l'enseignement modulaire au début des années 90 avait identifié 5 capacités transversales qui faisaient d'ailleurs l'objet d'une évaluation en classe de seconde :

- S'informer
- Réaliser
- Analyser
- Apprécier
- Rendre compte

Voici des exemples qui pourraient être rapportés en Baccalauréat Professionnel CIEL autour de la capacité « analyser ».



Il va sans dire que toutes les disciplines sollicitent cette capacité chez les apprenants. C'est vraiment la compétence qui marque l'ancrage dans le champ professionnel.

1.2. La compétence

La compétence est intimement liée au champ professionnel. On dit bien d'un réparateur en informatique : « celui-ci est compétent ».

C'est en déclinant les compétences que s'écrivent les référentiels de formation et de certification. Ainsi, c'est sans doute la compétence rattachée à un domaine professionnel qui est porteuse de sens pour l'élève.

Par exemple : « expliquer un problème à un client » renvoie à une action, un savoir-être et un savoir-faire à mobiliser, donc l'apprenant se met en action.

C'est pourquoi, il peut être envisagé de ne pas se limiter aux compétences visées par le référentiel de formation ou de certification. Au-delà de la terminologie, il convient de s'inscrire et d'inscrire l'apprenant dans un processus de formation et d'apprentissage. Et il semble à présent entendu qu'il n'y a pas de compétences sans savoirs (voir votre référentiel).

1.3. Les évaluations

L'évaluation par compétences a le mérite d'inviter chaque enseignant à repenser son rapport à l'évaluation et à l'amener à s'interroger sur :

- Ce qu'il évalue,
- Comment il évalue,
- A quelle fréquence il évalue
- Combien de fois il évalue la compétence
- Quelle forme pour l'évaluation

L'évaluation ne peut se limiter à une succession de situations/problèmes à résoudre, elle doit être pensée dans une logique de formation.

Ainsi il ne s'agit pas seulement de varier les formes de l'évaluation : formative, sommative, diagnostique, certificative, mais de s'attacher à faire en sorte que l'évaluation soit aussi porteuse de sens dans la formation de l'apprenant.

Au-delà de l'évaluation, il convient également de s'interroger sur la remédiation car l'évaluation doit être pensée comme un processus et non une fin.

2. Cartographie des travaux à faire

Après avoir contextualisé votre activité, vous choisirez les étapes et les branches qui vous semble applicables pour évaluer vos élèves.

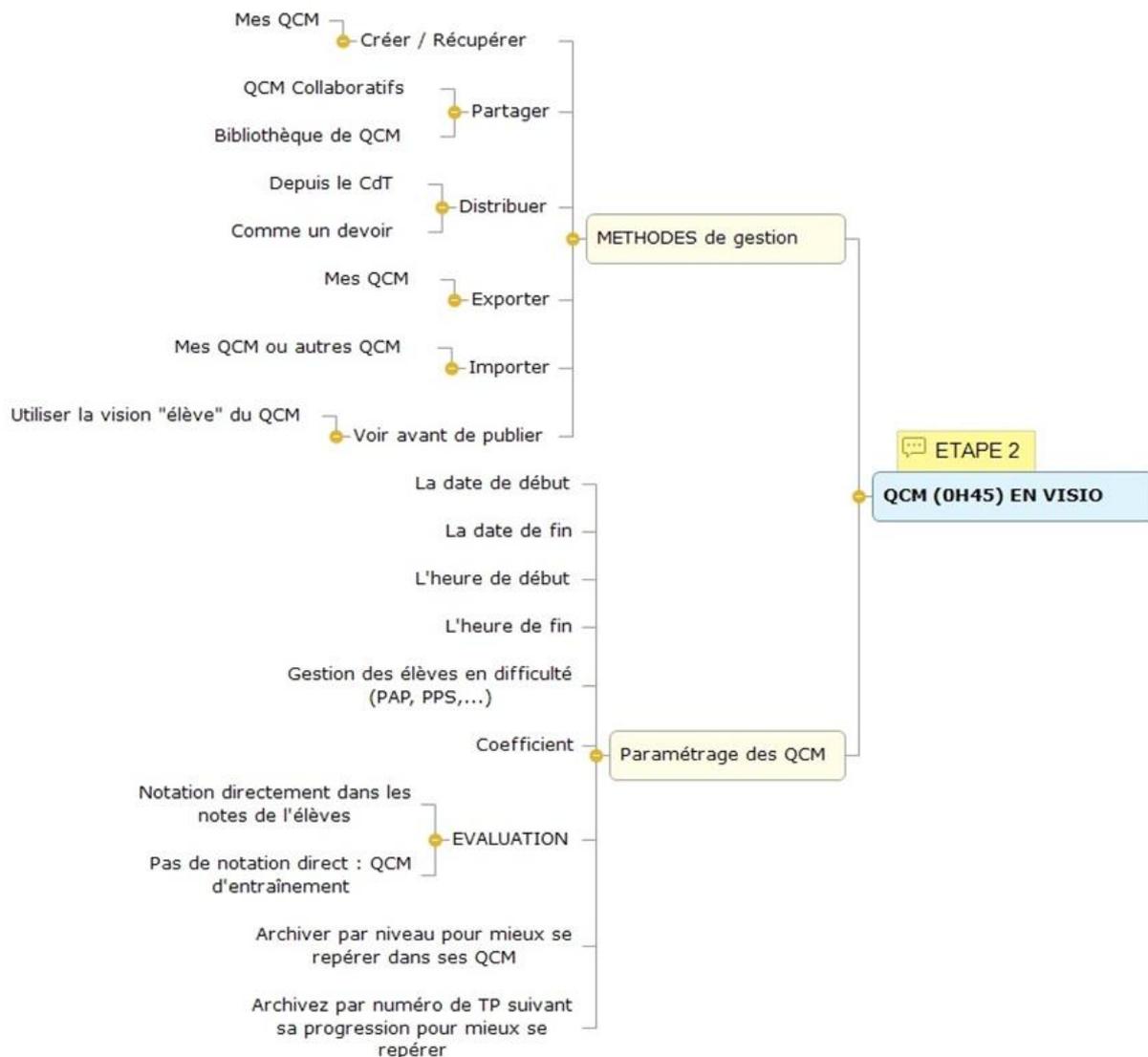
2.1. Le contexte de votre évaluation :

2.2. Le plan de la zone où va se dérouler l'évaluation (croquis ou plan) :

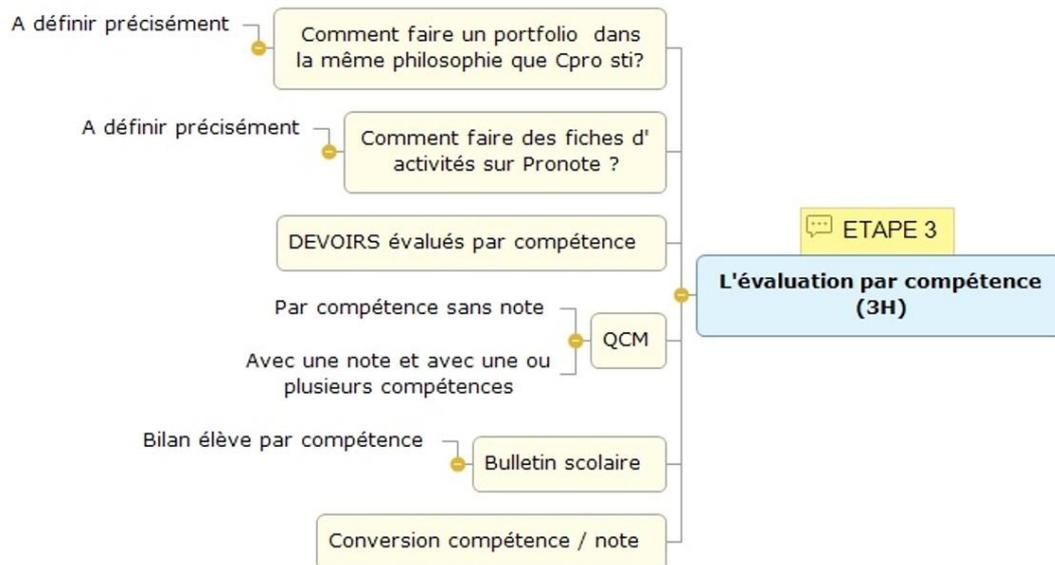
Etape 1



Etape 2



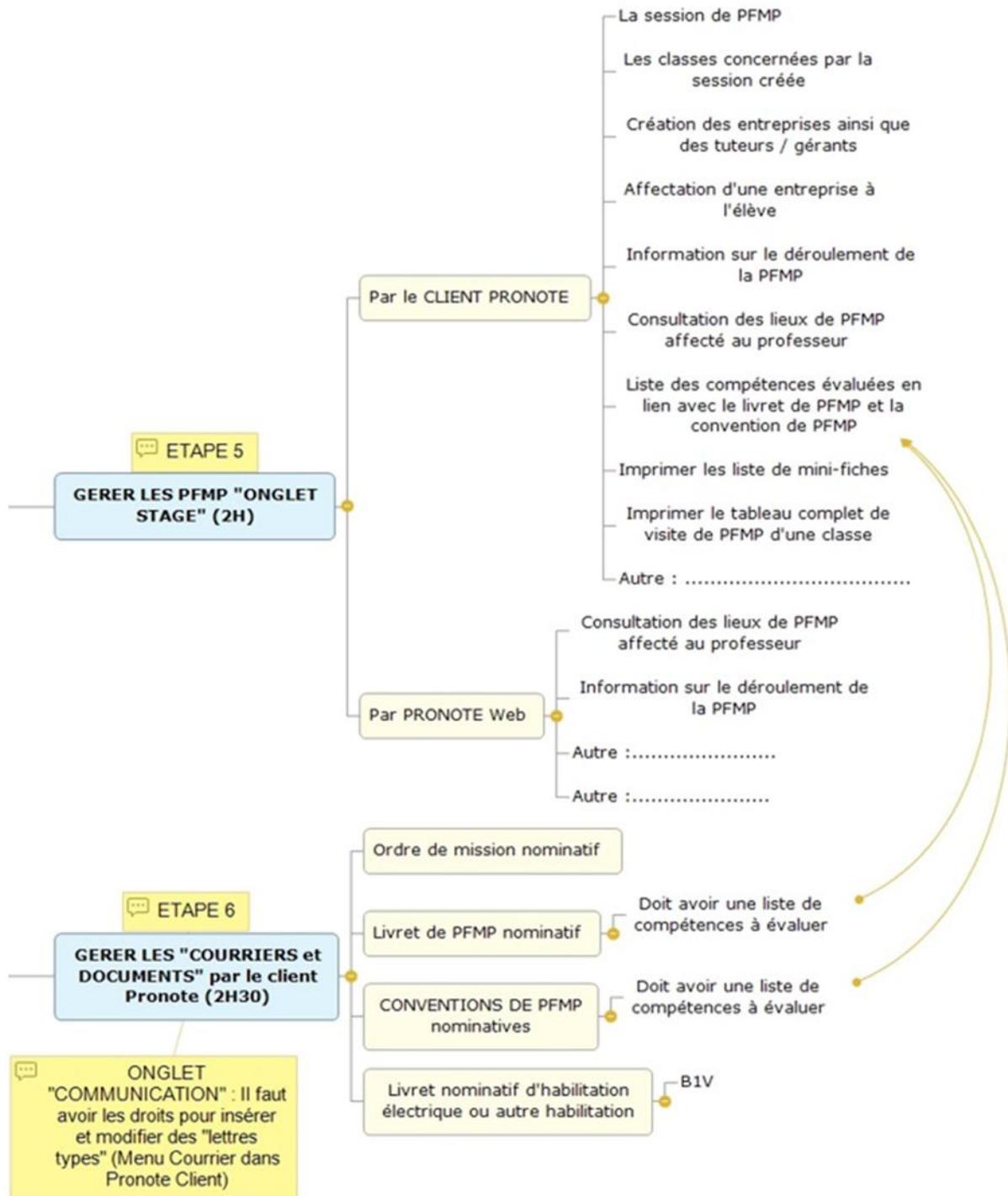
Etape 3



Etape 4



Etapes 5 et 6



Etape 7

